

Lorient Film. « Manille », le quotidien des ouvriers de Le Béon



20 juillet 2008 Après la projection de son documentaire de 52 minutes, Véro Pondaven posait... Après la projection de son documentaire de 52 minutes, Véro Pondaven posait devant le Galion, avec une partie des salariés de la forge familiale Le Béon. Tourneur, fraiseur, trempneur..., les salariés ont apprécié la justesse du regard de la réalisatrice sur leur quotidien.

La réalisatrice brestoise, Véro Pondaven, présentait vendredi soir, « Manille », un film saisissant sur le travail des ouvriers de la forge lorientaise Le Béon. Sans complaisance ni censure. Qu'est ce donc qu'une manille ? On se posait la question, vendredi soir, sur le port de pêche, au bar le Galion avant l'avant-première de « Manille », le dernier documentaire de Véro Pondaven. Non, le film de la réalisatrice ne fait pas référence à la capitale des Philippines, mais à cette pièce métallique en forme de U qui sert à relier deux chaînes. Manilles ou grosse manilles, à Lorient, elles sont construites par les Forges Le Béon et leurs 45 salariés. Véro Pondaven y a tourné pendant quatre mois, en 2006. Caméra au poing, dans la chaleur des fours, elle a cramé quelques micros comme elle le raconte en plaisantant, mais elle a surtout saisi avec justesse le travail des hommes. Conditions de travail Le film suit tout le processus de fabrication de ces grosses manilles. Au fur et à mesure des étapes de production, les salariés se livrent à la caméra et racontent leur quotidien. Travail de nuit, souffrance physique : « la première fois que je me suis brûlé tout le bras, je me suis dit c'est le travail qui rentre ». Les relations entre les salariés sont aussi examinées, et parfois la déception est grande : « c'est fini l'image des ouvriers tous unis, qui se tenaient les coudes ». Envers la hiérarchie, le documentaire n'est pas tendre non plus : pressions pour empêcher la création d'un syndicat et autres inélégances, « après 42 ans de boîte, Jo est parti en retraite, pendant son pot de départ, le patron lui a remis une enveloppe, on pensait qu'il allait avoir un chèque mais non c'était une copie du discours qu'il venait de faire ». Un film polémique ? La question du salaire est aussi abordée. 1.040 net mensuels, ce n'est pas grand-chose. Un salarié est lucide : « ce qui me fait peur, c'est justement qu'on accepte ça, ces conditions pour ce salaire ». Cependant entre espoirs et doutes des salariés, perce aussi dans le discours des ouvriers la fierté du travail bien fait. Polémique, le film ? Pour Véro Pondaven, la réponse est non : « ce n'est pas un film polémique mais une image réelle de ce que les

salariés des Forges peuvent vivre ». Le film égratigne parfois les dirigeants, mais ils l'ont laissé diffuser tel quel, sans censure. Et la réalisatrice souligne : « chapeau aux dirigeants pour leur tolérance, ils nous ont laissé filmer librement pendant quatre mois ». Le film monté, c'est tout naturellement qu'elle est revenue le diffuser en avant-première sur le port de pêche, au café Le Galion. Le public, quant à lui, pourra voir le film en novembre ou décembre sur France 3, la chaîne venant d'acheter les droits.

© Le Télégramme - Plus d'information sur

http://www.letelegramme.fr/local/morbihan/lorient/ville/locale/film-manille-le-quotidien-des-ouvriers-de-le-beon-20080720-3483455_1401045.php